

COLLÈGES ET JEUNESSE

Inauguration du collège Voltaire de Remoulins

Ce vendredi 8 septembre 2023, Françoise Laurent-Perrigot, Présidente du Conseil départemental du Gard, Nathalie Nury, Vice-présidente déléguée à l'Éducation et aux collèges ont inauguré le collège Voltaire à Remoulins, quelques jours après la journée nationale de rentrée scolaire afin de perturber le moins possible la vie de l'établissement. Elles ont été accueillies par Christophe Conil, Principal du collège. Elles étaient accompagnées de Christophe Mauny, nouveau Directeur académique des services de l'Éducation nationale du Gard, Muriel Dherbecourt et Gérard Blanc, Conseillers départementaux du canton de Redessan, Nicolas Cartailier, Maire de Remoulins et Christophe Ramonatxo, architecte mandataire de l'agence NM2A Architecture.

Publié le 13/09/2023 -- Temps de lecture: 15 minutes



Ce collège répond aux exigences environnementales avec ses labels « Bâtiment durable d'Occitanie (BDO) » - labellisé OR en novembre 2019 - c'était une 1ère dans le Gard - et « Bâtiment à énergie positive » (BEPOS).

Le Conseil départemental, en avril 2018, a finalement lancé la reconstruction du collège Voltaire de Remoulins, sur le site de l'ancien collège. Ce projet remonte à des nombreuses années et il a fait face à de nombreuses contraintes liées au foncier et au risque inondation.

Un bâtiment construit en totale concertation avec tous les acteurs concernés

Le projet s'est fait en associant, à chaque étape de la construction, les occupants, professionnels et élèves, et en informant régulièrement les riverains. Ainsi, des réunions organisées par le Conseil départemental, le cabinet d'architecture NM2A Architecture à Montpellier et la SPL 30 ont permis d'aborder l'ensemble des thématiques telles que la restauration, les installations informatiques et numériques ou encore la disposition des classes.

Une capacité d'accueil du collège à taille humaine

Le nouveau collège a une capacité optimale de 750 élèves. A la rentrée 2022/2023, les effectifs s'élevaient à 604, avec une prévision à l'horizon 2027/2028 qui s'établit à 506 élèves. Une étude capacitaire est en cours sur l'ensemble du territoire du Gard Rhodanien pour évaluer les taux de remplissage de chaque collège et les modifications de sectorisation qui pourraient être envisagées.

Une restauration au goût du jour

Les repas sont composés de produits alimentaires à 12.8% labellisés Signes officiels de la qualité et de l'origine (SIQO) dont 3.4 % en bio, sachant que 26% sont issus d'un approvisionnement local. La cheffe de cuisine et son second ont suivi, en 2022, une formation relative à l'élaboration de repas alternatifs, bio et locaux, afin de monter en compétence sur ces techniques et pouvoir proposer, comme le prévoit la loi EGAlim*, des repas végétariens une fois par semaine, faits maison. 513 élèves sont demi-pensionnaires.

Côté culture : le 1% artistique respecté et 4 parcours artistiques accompagnés en 2023

Le 1% artistique est une mesure qui consiste à réserver, à l'occasion de la construction ou de l'extension de

bâtiments publics, une somme permettant la réalisation d'une ou plusieurs œuvres d'art spécialement conçues pour le lieu.

Pour la reconstruction du collège Voltaire, c'est Jimmy Richer qui a été lauréat du concours pour le projet du 1% artistique l'an dernier.

En replongeant à la base de ce qui constitue le nouveau collège et ses matériaux de réalisation, le projet s'est axé autour de la pierre de Vers-Pont-du-Gard.

L'aspect plastique et l'exception géographique des sédiments coquillés ont été à la base de ses trois propositions artistiques.

Qui est Jimmy Richer ?

Jimmy Richer est un artiste Montpelliérain diplômé des Beaux-Arts de Montpellier. Son travail embrasse le dessin sous toutes ses formes : sur papier, en fresque ou installation, par l'édition et plus récemment, par le tatouage et la performance. Ses projets s'articulent en allers-retours entre les différents supports du dessin, sans qu'aucune hiérarchie soit établie entre eux. Cette horizontalité habite également son univers, où les références à la culture antique côtoient les récits de science-fiction, l'iconographie médiévale dialoguant avec la bande-dessinée et l'imaginaire naturaliste du XVIIe siècle qui joute les représentations de tarots anciens.

4 parcours artistiques accompagnés en 2023

Le collège est très dynamique en matière d'éducation artistique et culturelle. Il a développé de nombreux projets. Par exemple, 4 parcours artistiques ont été accompagnés en 2023 : l'un des parcours concernait la scénarisation de la chorale du collège par la musicienne Juila Morpan - Piallier. Les élèves ont travaillé une vingtaine d'heures avec l'artiste.

Les élèves se sont ensuite produits sur scène à Paloma et sont intervenus lors de l'inauguration de leur collège.

Côté sport : le Conseil départemental subventionne l'Union nationale du sport scolaire (UNSS) via son Comité gardois

Comme tout collège du Gard, le collège dispose d'une Association sportive (AS) que la collectivité soutient financièrement par l'intermédiaire du Comité départemental de l'UNSS.

Chaque année, ce Comité perçoit près de 50 000 € pour permettre d'aider chaque AS à fonctionner et à organiser des rencontres inter-établissements à l'échelle d'un district, voire du département.

Ces associations sportives s'appuient sur les professeurs d'Education physique et sportive (EPS) et sont souvent le moyen pour les collégiens de découvrir et/ou de pratiquer une ou plusieurs activités sportives pour un coût très réduit (moins de 20 € /an).

Côté finances : 23M€ consacrés à ce collège exemplaire en termes environnemental mais pas que ...

Les marchés publics de travaux ont intégré des clauses sociales d'insertion professionnelle pour favoriser le retour à l'emploi des personnes qui en sont éloignées.

L'établissement répond parfaitement à l'évolution de la carte scolaire en intégrant les perspectives de la population à 3, 5 et 10 ans.

Il est respectueux de la vie du quartier : limitation de l'artificialisation, régulation du stationnement et des nuisances sonores.

Le collège Voltaire en quelques chiffres...

- Capacité d'accueil : **750 élèves** - Effectif actuel : **600**
- Surface d'emprise du projet : **27 616 m²**, dont **6 000 m²** de constructions
- Surfaces des bâtiments déconstruits : **2 500 m²**
- Compensation hydraulique : **2 800 m³** de bassin de rétention sous le collège et 1 588 m³ de bassin Sud, soit au total 4 388 m³.
- Bâtiment enseignement : **accueil 222 m²**, **administration 156 m²**, **locaux des enseignants 122 m²**, **CDI 370 m²**, **vie scolaire 253 m²**, **infirmerie 36 m²**, **enseignement 2 020 m²** dont **18 salles de classe banalisées 1 043 m²**.
- Bâtiment demi-pension et maintenance : **cuisine et salle de restauration 671 m²**.
- Équipements sportifs : vestiaires plateaux sportif **156 m²**, **4** terrains de basket, **2** terrains de hand-ball, une piste d'athlétisme de **100 m**, une zone de lancée de poids, une piste de saut en longueur et une piste de saut en hauteur.
- Logements de fonction : **3 logements** de fonction de type 4.
- Stationnements, espaces extérieurs : **65 places de stationnement**, aire de service cuisine et maintenance, **cour de récréation de 1249 m²**, **parvis couvert de 174 m²**, **préau de 400 m²**, abri cartable et local 2 roues.



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

- *Hôtel du département : de 8h00 à 17h00*
- *Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00*
- *Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.*

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

04 66 76 76 76